



SOCIÉTÉ  
SUISSE  
DES  
BEAUX-ARTS  
GENÈVE

## ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Mardi 29 mai 2012

Verrière du Jardin Alpin - Meyrin

20h à 22h30

### - Sont présents -

**Membres du Comité :** A. Ernst, C. Ernst, J. Gabriel, M. Kummer, M. Perrin (Présidente), G. Pugin, Cl. Sassi, S. Wuarin, D. Zbinden Ménéstrier

**Présidente d'honneur :** Gisèle Miazza

**Membres-artistes :** J. Arthur, Brigitte Babel, P. Badaf, M. Badel, J-R. Berthoud, H. Bertrand, S. Bischler, F. Bory, A. Brun, M. Buttler, D. Cafagno, M. Cafagno, T. Caligiuri, Cl. D'Atena Pizzolato, D. Debaty, D. Gardon, Ph. Giacobino, E. Meylan, A. Peillex, F. Péry, F. Pidoux, D. Rod, Ph. Schmidiger, A. Tosello Liatti

**Membres de soutien :** J-D. Cornu et Y. Cornu-Zozoz

### - Sont excusés -

**Membres du Comité :** B. Crittin, K. Giacobino, L. Jéquier

**Membres-artistes :** Bernadette Babel, U. Bauer, S. Durante, R. Frauenfelder, M. Hirschy, H. Kailasvori, J-P. Keller, W. Marbacher, C. Méroz Dafflon, M-L. Miazza Jordi, A. Piron, M. Saini, St. Steffen

**Membres de soutien :** F. Hauser, A. Roller, J. Thöni-Méroz

- **Prise de notes et rédaction du PV** - :Georgette Pugin

### **Ouverture**

La Présidente, Marcelle PERRIN, salue les membres de la SSBA-GE venus nombreux ce soir : membres-artistes, membres de soutien et membres du Comité se retrouvent exceptionnellement à la Verrière du Jardin Alpin de Meyrin. Elle les remercie tous de leur présence, puis donne la liste des personnes excusées.

### **1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 juin 2011**

Au **point 7.2**, Clara D'ATENA PIZZOLATO signale un oubli : sa propre participation à l'expo « MAC 11 », mise sur pied par le fonds d'art contemporain de la Ville de Genève, Halle Nord, en septembre 2011.

Denis GARDON (qui n'était pas présent à l'AG de juin 2011) souhaite avoir des éclaircissements relatifs au **point 6.4**, à propos de la délégation à la Fédération ACT-ART : reste-t-il délégué de la SSBA-GE ou a-t-il été remplacé ?

La PRÉSIDENTE répond que depuis un certain temps déjà, ACT-ART n'envoie plus de convocation-papier. Elle estime donc indispensable que le/la délégué-e ACT-ART dispose d'un ordinateur, ce qui n'est pas le cas avec Denis Gardon. Le PV des séances étant envoyé seulement au/à la délégué-e, la Présidente et le Comité ne recevaient plus aucune information en retour, ce qui les coupait de la

Fédération. Heidi Kailasvuori a accepté d'assurer cette tâche au cours de l'année 2011. Hélas, cette dernière y renonce à fin juin 2012 (cf. point 7).

Se référant au **point 6.1** du PV, D. GARDON - qui expose en ce moment à la Villa du Jardin Alpin - fait remarquer que l'exigence, après décrochage, de boucher les trous laissés sur les murs et de faire disparaître toutes les traces sur les murs d'exposition, ne figure pas sur le contrat qu'il a signé.

-- Cela semble pourtant aller de soi, mais on va y remédier !

-- Y a-t-il du mastic à disposition sur place ? Où se trouve-t-il ?

-- On trouve tous les outils et matériels nécessaires dans les tiroirs du meuble métallique de la cuisine, et un tube de *moltofill* y est à disposition.

Françoise BORY, dont l'exposition avec Françoise PIDOUX vient de se terminer, enchaîne : elle aurait trouvé plus simple d'accrocher s'il y avait des cimaises.

-- Les cimaises sont là ! Les tringles sont groupées dans un cylindre métallique.

-- Où trouve-t-on les crochets ?

-- Le nombre de crochets est insuffisant !

-- Quelqu'un met-il à jour le matériel ?

-- C'est Claude Sassi, responsable de la Commission d'accrochage, qui veille à racheter le matériel manquant.

Après ces remarques relatives aux 3 points mentionnés, le PV de l'AG annuelle du 14 juin 2011 est adopté à l'unanimité. La procès-verbaliste, Georgette PUGIN, est remerciée pour la qualité de son travail.

## **2. Rapport d'activité de l'exercice 2011 par la Présidente**

*Se reporter au texte, partie intégrante du procès-verbal, qui sera archivé comme tel.*

La PRÉSIDENTE lit le **Rapport d'activité 2011** (cf. copie ci-annexée)

Certains points abordés appellent des commentaires.

- *Botanica* pourrait susciter un projet d'expo collective !

- Certains se demandent pourquoi toutes les expositions ne sont pas annoncées dans *Pulsart*. Il faut se rendre compte qu'anticiper demande une grande rigueur !

- Le journal *Pulsart*, largement diffusé, suscite peu d'échos du public.

La Commission d'admission, réunie en décembre 2011, a retenu quatre artistes parmi les candidats. L'approbation formelle de l'Assemblée générale est demandée et accordée à l'unanimité. Les nouveaux membres-artistes de la SSBA-GE, toutes des femmes - Ute Bauer, Agnès Brun, Margherita Del Balzo et Anna Tosello Liatti – sont applaudies.

## **3. Rapport du Trésorier : comptes et bilan 2011**

### **3.1. Etat des recettes et des dépenses pour l'année 2011**

La parole est donnée à Mario KUMMER, Trésorier de l'Association, pour la présentation des comptes de l'exercice 2011.

Le document *Compte de profits et pertes de l'exercice* arrêté au 31 décembre 2011 est distribué en séance.

Au premier coup d'œil, l'année écoulée peut se résumer ainsi : très bon exercice, dû en grande partie à l'exposition de Gérard Poussin dont les œuvres se sont bien vendues. Celles des autres exposants de même ! Le montant des ventes s'élève à CHF 97'880.-. La commune de Meyrin, a reçu la quote-part de 10% sur les ventes, soit près de CHF 10'000.-. Elle a envoyé en retour une lettre de remerciements à la SSBA-GE pour cette somme qui représentait plus du double de celle de 2010.

Les différents postes sont passés en revue et commentés si nécessaire: plus de frais de publicité que l'an dernier (Événement « Ici et là » : 5 lieux d'exposition et de vernissage en simultané) et assurance plus élevée, compte tenu de la présence de G. Poussin.

En 2011, pour mener à bien ses activités, la SSBA-GE a bénéficié de différents supports financiers d'un montant total de CHF 24'700.-.

La Commune de Meyrin a versé CHF 5'000.- pour couvrir les frais de fonctionnement, et CHF 5'000.- pour les expositions « Ici et là » et G. Poussin, auxquels il faut ajouter la contribution de CHF 2'747.05 pour le solde des travaux d'éclairage Led.

La Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale a versé CHF 14'700.- pour la publication de *Pulsart* et l'exposition *Botanica*.

Le **compte de profits et pertes** de l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 se présente comme suit :  
Produits d'exploitation: CHF 158'603.55  
Charges d'exploitation: CHF 149'459.30  
On relève un **excédent de recettes** de CHF 9'144.25. Une **dotation de provision** de CHF 6'000.- a été faite à un fonds de publication.  
Le **bénéfice** de l'exercice 2011 s'élève donc à CHF 3'144.25 (CHF 601.75 en 2010).

### **3.2. Bilan au 31 décembre 2011**

Le total de l'actif est de CHF 42'263.85. Les fonds étrangers représentent CHF 9'519.00, les fonds affectés CHF 9'500.00, soit CHF 3'500.- pour le site Internet, et CHF 6'000.- pour le financement de *Pulsart* et de brochures.

Fonds propres au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : CHF 20'100.60  
**Fonds propres au 31 décembre 2011 : CHF 23'244.85**

Mario KUMMER qualifie la situation de saine. Le roulement est assuré !

Gisèle MIAZZA, Présidente d'honneur, pose une question : La SSBA-GE doit-elle toujours payer 5'000 francs de charges à la commune, comme c'était le cas quand elle était en activité ?

Marcelle PERRIN répond : « La Société n'a plus reçu aucune facture de la commune pour couvrir les charges de la Villa du Jardin Alpin : elle ne paie pas l'eau, ni l'électricité, ni le chauffage. Elle rétrocède 10% du montant de ses ventes annuelles. »

### **3.3. Budget 2012**

Le résultat des ventes de l'exercice 2011 ne se reproduira pas souvent ! En 2012, il est raisonnable de n'attendre des recettes qu'un montant réduit à CHF 70'000.-. Les dépenses envisagées s'élèvent à CHF 77'000.-. Le budget de l'année 2012 devrait donc présenter un **découvert de CHF 7'000.-**.

## **4. Rapport de l'organe de révision pour l'exercice 2011**

*Chaque membre présent en reçoit une copie.*

Les comptes de l'exercice 2011 ont été contrôlés par deux experts réviseurs agréés de Moore Stephens Redifar SA, membre de la Chambre fiduciaire.

Le rapport de l'organe de révision, a été signé le 22 février 2012. Les comptes et l'emploi du bénéfice sont conformes à la Loi et aux Statuts.

## **5. Approbation des rapports et décharge au Comité**

La PRESIDENTE demande d'approuver les 3 rapports qui précèdent.

Le rapport d'activité, le rapport du Trésorier et le rapport de l'organe de révision sont approuvés à l'unanimité, avec décharge accordée au Comité et au Trésorier. Tous sont remerciés pour le travail accompli en 2011.

## **6. Répartition des tâches entre les membres de l'Association**

### **6.1. Renouvellement de la présidence**

En 2013, aura lieu l'élection du Comité pour un mandat de 3 ans. Marcelle PERRIN rappelle une fois encore qu'elle ne briguera pas le mandat de présidente, sans pour autant quitter le Comité. La Présidente en place trouve plus intéressant de rencontrer des personnes susceptibles de postuler plutôt que de lancer un appel formel.

Dominique ZBINDEN se demande si parmi les membres de soutien actifs on ne pourrait pas trouver quelqu'un pour assurer la présidence.

Denis GARDON intervient pour annoncer que sa compagne, Claude CLAVERIE, est intéressée par le poste de présidente.

### **6.2. Renouvellement de plusieurs membres du Comité**

Kathrin Giacobino (communication), Mario Kummer (trésorier), Paulette Magnenat (rédaction du journal *Pulsart*), et Claude Sassi (Présidente de la commission accrochage), ne se représenteront pas en 2013. Le Comité devra se réorganiser en étant au clair sur les tâches qui l'attendent. Dès à présent des personnes qui veulent s'impliquer dans un travail concret doivent s'annoncer.

Depuis plusieurs mois, Georgette PUGIN a proposé au Comité de rencontrer Claude SIGNORELLI susceptible de prendre la relève (tout ou partie) du poste de trésorier, en lien avec un-e gestionnaire des membres.

### **6.3. Travaux administratifs à titre bénévole**

La charge administrative est lourde à assurer. La Société n'a pas les moyens de rémunérer un-e secrétaire. D'autant que, au plan légal, à partir de CHF 2'000.- le montant payé doit être déclaré aux assurances sociales (AVS, caisse de chômage, allocations familiales, etc.), ce qui vient compliquer la tâche.

Qu'on se le dise : les membres qui seraient prêts à donner 4 heures de travail par semaine pour les travaux administratifs sont bienvenus !

## **7. Délégations et composition des commissions**

Après l'AG de juin 2011, toutes les listes relatives aux commissions, groupes de travail, délégations, ont été mises à jour et diffusées auprès des membres du Comité, et tenues à disposition de tous les membres de la SSBA-GE.

### **7.1. Act-Art**

Un-e délégué-e, avec connexion Internet, est recherché-e pour remplacer Heidi KAILASVUORI. Dominique DEBATY accepte de prendre la relève. La Présidente assurera la suppléance en l'absence de volontaire.

Gisèle MIAZZA rappelle que l'artiste qui représente la Société auprès d'Act-Art et assure les relations doit faire partie du Comité.

C'était le cas avec H. Kailasvuori qui avait intégré le Comité.

### **7.2. Commission d'accrochage**

Le problème de l'accrochage, véritable serpent de mer, revient sur le tapis.

Gisèle MIAZZA dit accorder de l'importance à cette étape qui touche à la mise en valeur du travail de l'artiste. Selon l'accrochage, les œuvres se parlent ou se nuisent. Pour éviter le « bric à brac », il faut aller vers plus d'épuration.

Philippe GIACOBINO : Qui choisit ?

Pour son expo, Denis GARDON a fait appel à Claude CLAVERIE, galeriste en son temps, tout comme lui l'a été pendant 13 ans. La personne chargée de l'accrochage n'est pas venue !

D'accord ! Un couac s'est produit. Les futurs exposants recevront désormais la liste des membres de la Commission d'accrochage.

### **7.3. Délégation à la faïtière SSBA**

La SSBA a changé de président : Jean-Pierre Hoby (gestionnaire culturel et juriste) succède à Peter Studer qui a passé 7 années à ce poste. Personnalité aux talents culturels multiples, le nouveau président dispose d'une grande expérience et d'un vaste réseau de relations

Gisèle MIAZZA accepte de reprendre du service en qualité de déléguée à la SSBA, bien que sa maîtrise de l'allemand soit en baisse, ajoute-t-elle. Georgette PUGIN la remplacera, si nécessaire, en qualité de suppléante.

### **7.4. Commission d'admission des membres-artistes**

Clara D'ATENA PIZZOLATO demande à faire partie de cette commission. Son nom figurera dans la nouvelle liste.

## **8. Echanges sur les activités et projets en cours ou à développer**

**8.1.** Le calendrier des expositions 2013 et 2014 est déjà complet. Il y aura peu de place pour des expositions collectives !

G. MIAZZA : Une exposition collective, regroupant au maximum 10 artistes responsables d'un projet venu du groupe, serait intéressante. On pourrait travailler avec la Galerie Chausse-Coqs (Yves Fontaine, membre honoraire), quitte à mettre un peu d'argent. Un panneau signalerait la SSBA-GE.

Question visibilité, ce lieu est un peu oublié aujourd'hui, pensent certains membres.

Des artistes ayant fréquenté l'Atelier Bussat (Jacky Gabriel, Sylvie Paradis, Verena Quadranti, etc.) et une artiste canadienne, proposent une exposition collective en 2013. J. GABRIEL soumettra le projet à l'approbation du Comité sous la forme d'un petit cahier des charges rédigé à cet effet.

**8.2.** Nous allons continuer à participer à *Botanica*. La commune de Meyrin mise sur la valorisation du Jardin Alpin à travers cette manifestation annuelle. Dès que le thème 2013 sera connu, un groupe de 4 ou 5 artistes entamera une réflexion pour la mise en œuvre. Ce projet sera soumis au Comité.

**8.3.** Morgane CAFAGNO nous informe que le Centre culturel Jean-Monnet, situé sur la commune de Saint-Genis-Pouilly, en France voisine, serait prêt à accueillir des artistes de la SSBA-GE. Les conditions d'exposition : cimaises, éclairage, etc. sont bonnes.

Le tarif pratiqué pour une association est de 160 euros par semaine. Rien n'est pris sur les ventes.

Dominique ZBINDEN : Des échanges seraient peut-être envisageables ?

La Présidente : Dans un premier temps, il faut participer à une ou deux expositions. Des artistes seraient-ils prêts à exposer ?

La majorité des artistes présents répondent par l'affirmative. Différentes formes d'expositions sont possibles : à titre individuel, collectif, avec thème, etc.

La Présidente : Une circulaire avec des suggestions sera préparée, en ayant toujours en tête que la SSBA-GE a une réputation à tenir, à Saint-Genis comme ailleurs.

## **9. Mise à jour des Statuts de la SSBA-GE**

La parole est donnée à Georgette PUGIN.

*Chaque membre reçoit une copie des Statuts avec les propositions de modifications et d'adjonctions surlignées en rouge (Document déjà envoyé avant la tenue de l'AG).*

### **9.1. Présentation générale**

La réserve des Statuts étant épuisée, un nouveau tirage s'imposait. Occasion saisie pour mettre à jour ce document officiel qui datait de l'année 2000. Au fil des années, de nouvelles pratiques sont passées dans les faits sans jamais être formalisées.

Un groupe de 3 personnes (Marcelle PERRIN, Georgette PUGIN et Dominique ZBINDEN) a été mandaté par le Comité pour préparer la mise à jour des Statuts. Les objectifs poursuivis restant les mêmes, le document n'a subi aucune modification de fond. Les données ont été actualisées et le texte allégé. Plus clair, parce que mieux structuré, la lecture de ce document s'en trouve facilitée.

Chapitre par chapitre, les changements apportés sont passés en revue l'un après l'autre et commentés.

### **9.2. Passage au vote**

On passe au vote à main levée pour l'adoption de ce document. Toutes les modifications sont acceptées à l'unanimité par l'Assemblée générale ordinaire réunie ce 29 mai 2012. Les nouveaux Statuts de l'Association entrent immédiatement en vigueur. Ils annulent toute disposition antérieure.

Des applaudissements suivent.

Les textes figurant sur le site, le dépliant, et dans différents documents seront harmonisés avec les Statuts de mai 2012.

La nouvelle version (signée) des Statuts de la SSBA-GE sera envoyée à tous les membres (membres-artistes et de soutien).

## **10. Fixation de la cotisation 2013**

Elle restera inchangée en 2013.

**Membres-artistes** CHF 100.-

**Membres de soutien** Membre individuel : CHF 50.- et couple : CHF 90.-

**Membres collectifs** CHF 100.-

## **11. Divers**

Une nouvelle fois encore, des panneaux de signalisation de la Villa, lieu des expositions de la SSBA-GE, et un éclairage des allées du jardin Alpin sont réclamés.

Le message sera transmis à la Mairie et au Service Culturel.

**Georgette PUGIN**

*Rédactrice*

Troinex, le 31 juillet 2012